



Non au coup de force contre la liberté de manifester !

Contre le génocide en Palestine, personne ne nous fera taire !

La FNEC FP-FO a appris que le Tribunal Administratif avait confirmé la décision du Préfet de l'Hérault d'interdire les manifestations de Montpellier et de Béziers, appelées en soutien au peuple palestinien.

Cette décision fait suite à la participation du Préfet à des rassemblements aux côtés d'élus politiques, y compris d'extrême droite, à Montpellier, où le représentant de l'Etat a déclaré qu'il allait interdire les manifestations pro-palestiniennes. Il apparaît surtout que celui-ci instrumentalise l'incendie de la synagogue de la Grande-Motte. Le juge du Tribunal Administratif a quant à lui argué du fait que ces manifestations soutenaient, « de manière directe ou indirecte, le Hamas. » Une affirmation sans fondement sérieux.

Ainsi, toutes les manipulations, toutes les fausses accusations sont bonnes pour faire taire les voix qui s'élèvent contre le génocide du peuple palestinien.

De même, en pleine période estivale, la Direction de Sciences Po a décidé de convoquer 25 étudiants de Paris, Menton et Reims devant la section disciplinaire pour avoir participé à des actions de blocage et d'occupation qui avaient pour objectif de dénoncer le silence et le double poids des mesures de la direction face au massacre en cours à Gaza et la répression exercée contre les étudiants mobilisés. Dès le 24 juillet, la FNEC FP-FO a dénoncé cette décision et demandé l'arrêt des poursuites.

Ce coup de force contre les libertés d'opinion et de manifestation intervient dans une situation plus générale de coup de force contre la démocratie avec un président de la République refusant de reconnaître les résultats des urnes pour continuer sa politique et imposer ses contre-réformes, à l'image de l'Education nationale gérée sans gêne par une ministre démissionnaire depuis 46 jours !

Nous affirmons notre droit à manifester, et à exiger le cessez-le-feu pour arrêter les massacres en Palestine ! La FNEC FP-FO apporte tout son soutien aux organisations confrontées à ce coup de force contre les libertés démocratiques.

Avec l'Internationale de l'Education, qui représente plus de 32 millions de travailleurs de l'Education dans le monde, la FNEC FP-FO exige un cessez-le-feu immédiat et permanent, ainsi que l'arrêt des livraisons d'armes ou d'équipements militaires à Israël !

Montreuil, le 2 septembre 2024